RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE SORBONNE PARIS CITE

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L.613-1, D.613-3 et D.613-6;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1;

Vu les pièces justificatives produites par M. ILEYK EL MELLAH, né le 5 ayril 1989 à MEAUX (077) en vue de son inscription au Doctorat;

Vu le procès—verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu le 7 septembre 2016 une thèse portant sur le sujet suivant : Accrétion par vent sur objet compact préparée au sein de l'école doctorale SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET PHYSIQUE DE L'UNIVERS, PARIS, devant un jury présidé par STEPHANE CORBEL, PROFESSEUR DES UNIVERSITES et composé de FABIEN CASSE, MAITRE DE CONFERENCES, GUILLAUME DUBUS, DIRECTEUR DE RECHERCHE, THIERRY FOGLIZZO, INGENIEUR, ANDREA GOLDWURM, ASTROPHYSICIEN, RONY KEPPENS, PROFESSEUR, MAXIMILLIAN RUFFERT, PROFESSEUR;

Vu la délibération du jury ;

Le diplôme de **DOCTORAT** de physique de l'Univers préparé au sein de l'UNIVERSITE PARIS 7 mention très honorable

est délivré à M. ILEYK EL MELLAH

au titre de l'année universitaire 2015–2016 et confère le **grade de docteur**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

12399936

Fait le 28 juin 2017

Le titulaire

N°/2017261364570

Le président de l'Université Sorbonne Paris Cité La Présidente de l'Université Paris 7

François HOULLIER

Christine CLERICI

Gilles PECOUT

Le Recteur d'Académie,

Chancelier des universités